



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

La lettre des élus

Direction Technique
et du Système d'Information



Novembre 2024

SDIT NEW BLAGNAC

Les salariés des sites de Blagnac Durand et Blagnac Lafayette sont concernés par ce déménagement vers un nouveau campus Aérocampus, en cours de construction à 600 mètres du site actuel avec une fin prévisionnelle fin 2025.

La CFDT souligne une plus grande prise en compte des aspects développement durable dans ce dossier (panneaux photovoltaïques, récupération et recyclage des eaux pluviales, respect des normes, etc).

La CFDT insiste pour que ce volet soit davantage pris en compte dans les autres dossiers SDIT.

Le choix d'un nouveau campus avec des **espaces de travail dynamiques** entrainera pour les salariés de Blagnac, le passage à une nouvelle organisation du travail avec **tous les désagréments que nous connaissons ailleurs**. Ils découvriront à leur arrivée les problèmes acoustiques, de réglages de



de confidentialité. **Et pour finir, la perte de convivialité assurée, loin de l'idyllique proximité d'équipes tant vantée.**

La CFDT souligne encore et toujours que ces choix d'aménagement des espaces nuisent gravement aux bonnes conditions de travail !

La CFDT déplore qu'il soit refusé de se projeter à un horizon plus lointain que 2025, l'accueil des salariés de Colomiers est un non-sujet pour l'entreprise !

La densification des espaces de travail viendra aggraver des taux d'occupation déjà élevés (foisonnement de 0,6 en moyenne).

Les élus du CSE DTSI ont voté une résolution et on joint (initiative innovante) un tableau des points d'alerte permettant de suivre les actions préconisées telles que : la capacité parking, les dotations en double écran, la sécurité du site, l'absence d'Espaces d'Attente Sécurisé (AES) ...

La CFDT continue à porter et suivre ce dossier de déménagement.

Pour toute question n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFDT locaux.